



Monsieur Julien DURUISSEAU
Secrétaire général
SGEN-CFDT Champagne-Ardenne
15 boulevard de la Paix
BP 1368
51063 REIMS cedex

Paris, le 12 octobre 2018

Monsieur le Secrétaire général,

YVES
DÉTRAIGNE

SÉNATEUR
DE LA
MARNE

J'ai pris bonne note de votre courriel appelant mon attention sur la nécessité de faire évoluer la situation professionnelle des Auxiliaires de Vie Scolaire et Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap, notamment au moyen d'un budget plus ambitieux.

A l'Assemblée nationale où s'est déroulé, hier, l'examen d'une proposition de loi pour l'inclusion des élèves en situation de handicap, les débats ont été houleux lorsque les députés de la majorité gouvernementale ont rejeté le texte après que Jean-Michel Blanquer et Sophie Cluzel aient indiqué la tenue d'une concertation fin octobre devant le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH).

Au Sénat, en début de semaine, le groupe centriste – auquel j'appartiens – a mis à l'ordre du jour de sa séance réservée, le 25 octobre prochain, un débat portant sur la scolarisation des enfants en situation de handicap. Ce sera un moyen de faire passer des messages au gouvernement.

Enfin, à titre personnel, je suis intervenu sur le sujet en posant une question écrite au ministre de l'Éducation nationale, le 17 mai dernier. J'ai ensuite déposé une question de rappel en septembre n'ayant pas obtenu de retour du ministère. Il semblerait que la réponse à cette interpellation me parviendra le 19 octobre prochain. Je ne manquerai pas de vous en faire part à ce moment-là.

Je souhaite vivement que le gouvernement avance plus vite sur le sujet. Sans reconnaissance des personnels accompagnants, l'inclusion des enfants handicapés n'est pas envisageable. Je ne manquerai pas de rester vigilant sur ce dossier.

Dans l'attente, je vous prie de croire, monsieur le Secrétaire général, en l'expression de mes salutations distinguées.

Yves DÉTRAIGNE